

Ville de Leuze-en-Hainaut

AVIS D'URBANISME ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par :

**Monsieur et Madame Nini De Pauw
Krommewege, n°8 à 9990 Maldegem.**

Le terrain concerné est situé

Rue de Moulbaix à 7903 Blicquy - cadastré 05 C 555b.

Le projet consiste en

Certificat n°2 - Construction d'une habitation unifamiliale

Le projet de construction présente un écart au Guide Communal d'Urbanisme en ce qui concerne l'implantation en recul par rapport à l'alignement

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 à 12 heures et le mercredi de 14 à 16 heures à l'adresse suivante : **Service urbanisme, Zoning Industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut - possibilité hors heures d'ouverture et le samedi matin sur rendez-vous au 069/ 59 02 64.**

Affichage le 21/10/2019

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer
du 29/10/2019 au 12/11/2019 :**

- par courrier ordinaire à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance, 1 à Leuze-en-Hainaut ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@leuze-en-hainaut.be.

Par le Collège :

Le Directeur Général,
R. BRAL.

Le Bourgmestre,
L. RAWART.